

**Thème : Analyse de l'impact du commerce extérieur sur la croissance économique du
Sénégal**

Auteur : M. Cheikh Ibrahima DAFFE

Année académique : 2014-2015

Résumé :

La multiplication des relations économiques, des acteurs et des accords commerciaux entre les nations a favorisé l'accès aux marchés et augmenté le volume des échanges. Depuis le GATT (1947) jusqu'à la création de l'OMC (1995), nous avons assisté à une kyrielle d'ententes commerciales à l'échelle mondiale qui traduit un réel désir d'échanger des biens et services entre les pays notamment le système général de préférences, les accords régionaux. Cependant ces opportunités commerciales ont des incidences variées sur l'économie selon les zones. En effet, l'Afrique reste un acteur marginal du commerce mondial ; les parts de marché de l'Afrique et l'Afrique Sub-Saharienne ont considérablement reculé entre 1970 et 2011. Alors que l'ouverture et/ou le commerce extérieur ont grandement contribué à l'essor économique des pays de l'Asie du Sud-est avec des taux de croissance élevés. Des indépendances à nos jours, le Sénégal coltine des taux de croissance faibles qui s'alignent au taux de croissance démographique bien qu'une légère élévation ait été notée au lendemain de la dévaluation (1994). Paradoxalement, le Sénégal dispose d'un large portefeuille d'accords préférentiels et est membre de regroupements communautaires (UEMOA, CEDEAO). Ce modeste travail s'assigne comme objectif d'analyser l'impact du commerce extérieur sur la croissance économique au Sénégal. Pour ce faire nous avons utilisé l'approche économétrique sur la base des statistiques produites par les institutions de référence (BM, BCEAO et ANSD). Les résultats obtenus font état d'une incidence positive peu significative du commerce extérieur sur la période 1980-2012. Bon an mal an, le Sénégal n'a pas su tirer suffisamment profit de ces opportunités commerciales. Par conséquent, il doit redynamiser ce secteur pour un meilleur repositionnement sur le marché mondial et sous régional et pour une contribution substantielle du commerce extérieur à la croissance afin de résorber les déficits de la balance commerciale et celle de la balance des paiements et, en outre, rattraper son retard économique.

Thème : Facilitation et libéralisation des échanges sur le continent Africain : Aperçu de la mise en œuvre au Sénégal

Auteur : Ousmane Sanegi Loum

Année universitaire : 2017-2018

Résumé :

Ce document retrace les grandes lignes des cinq mois de stage effectué au département en charge de la mise en œuvre de la politique commerciale du gouvernement, au Ministère du Commerce du Sénégal. Ce stage qui s'est effectué dans un contexte de début de mise en œuvre de l'Accord sur la Facilitation des Echanges de l'OMC et des négociations ayant menées à la signature du Traité de Libre Echange Continentale Africain, a permis une meilleure compréhension du dispositif institutionnel mis en place au niveau national, pour le suivi des questions de politiques commerciales ; mais aussi l'application des enseignements théoriques, portant sur la politique commerciale et les négociations internationales, assimilés au cours de notre formation universitaire dans un master dédié à ces domaines. Cette application s'est fait à travers notre participation à des travaux portant sur la mise en œuvre au niveau national des dispositions de l'Accord sur la Facilitation des Echanges et les préparatifs des sessions de négociations sur la ZLECA. Nous sommes donc revenus dans ce document sur les mécanismes d'agrégation des positions individuelles des différents acteurs concernés au niveau national, dans l'élaboration et l'adoption des positions nationales sur toutes les questions portant sur le commerce extérieur et l'application de la politique commerciale appliquée par le Sénégal et commune à tous les pays de l'UEMOA ; ainsi que sur les mécanismes de suivi de nos relations commerciales avec nos différents partenaires commerciaux.

Thème : Étude de l'impact des accords de partenariat économique sur les pays ACP : cas de la CEDEAO

Auteur : Cheikh Papa Touty Diouf

Année académique : 2015-2016

La libéralisation commerciale est devenue une nécessité mondiale à laquelle la quasi-totalité des pays devraient se soumettre. Il est presque certain que le libre-échange peut contribuer et a contribué à la croissance économique, à la prospérité et au développement durable, à condition qu'il soit bien conçu et appliqué. C'est dans ce sens que les accords de partenariat économique (APE) entre l'UE et les pays ACP suscitent la réflexion chez beaucoup d'analystes. Les Accords de partenariat économique (APE) sont des accords de libre échange qui sont négociés entre l'Union européenne (UE) et plusieurs pays en développement d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Ces accords fixent les règles du commerce entre l'Europe et ces pays pour les décennies à venir et touchant la vie de millions de personnes. En apparence, ils sont destinés à être « des accords de développement » qui favorisent l'intégration régionale. Les controverses sont fortes sur les effets de ces APE sur les économies des pays ACP et spécifiquement de la CEDEAO. Le 10 juillet 2014, à Accra, les chefs d'Etat d'Afrique de l'Ouest ont approuvé un projet d'**accord dit de partenariat économique (APE)** entre l'Union européenne (UE) et les 15 Etats de la CEDEAO (Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest) plus la Mauritanie. Il s'agit en fait d'accords de « libre-échange » visant, dans le cas de l'Afrique de l'Ouest, à supprimer environ 75% des droits de douane sur les importations venant de l'UE et à limiter, au-delà des exigences de l'OMC, les possibilités des Etats africains de mener une politique commerciale autonome. Cet accord résulte de pressions exercées par les firmes multinationales européennes, au service desquelles se sont mises les Institutions européennes (Commission, Conseil et Parlement), parvenant à entraîner des chefs d'Etat africains qui, à quelques exceptions près, sont restés insensibles aux mises en garde de leurs sociétés civiles mobilisées depuis près de 15 ans. A travers les résultats d'une étude dynamique dont l'économie porte sur trois chapitres, nous tenterons d'apporter des éléments de réponses aux questions relatives aux impacts des APE sur les économies des pays ACP et spécifiquement de la CEDEAO.

Thème : Effet des mesures SPS sur les exportations des produits agricoles de la CEDEAO

Année académique : 2014-2015

Auteur : Wilinx Joseph

Résumé :

Le 1er janvier 1995 marque un tournant majeur dans le commerce mondial, notamment par l'entrée en vigueur de l'Accord SPS qui vient réglementer l'afflux des normes sanitaires et phytosanitaires en réponse à la montée des crises sanitaires au début des années 90. Avec la multiplication des maladies notamment dans les produits agricoles, les exigences sanitaires des produits sont devenues de plus en plus strictes. L'enjeu est crucial pour les pays de la CEDEAO qui reposent une grande part de leurs économies dans ce secteur. Dans ce mémoire nous avons étudié les effets de la montée des normes SPS sur les exportations des produits agricoles de la région. Notre méthodologie a été axée à l'étude des tendances commerciales de la CEDEAO pour la période 2005-2014. Les résultats montrent que les mesures SPS ont des effets significatifs sur les exportations des produits agricoles de la région. La situation a été telle qu'en 2012, les exportations ont connues leurs plus grandes valeurs (25855 millions de dollars US) avec 787 notifications SPS, la plus faible quantité. Cependant pour les années 2010, 2011, 2013 et 2014, elles furent respectivement 979, 915, 857 et 1054. Les exportations par contre ont été pour ces années de 13411, 15939, 20858 et 15653 millions de dollars US respectivement. La tendance globale est qu'au fur à mesure que les notifications SPS augmentent, les exportations des produits agricoles des pays de la région baissent.

Thème : Suppression des Obstacles au Commerce et Accroissement des Échanges dans la Zone CEDEAO : une Analyse par le Modèle de Gravité

Auteur : Abdoul Wahab KANE

Année académique : 2014-2015

Résumé

Cette recherche fait une analyse du lien qui existe entre la levée des obstacles au commerce à l'intérieur de la CEDEAO et le développement des échanges commerciaux des pays membres de 1960 à 2015. Nous avons fait une analyse par le modèle de gravité en contrôlant, en plus des variables de gravité traditionnelles, d'autres variables telles que l'inflation, les systèmes généralisés de préférence de l'Union européenne et des États Unis d'Amérique etc. Les résultats ont confirmé que la mise en place d'une zone de libre-échange en Afrique de l'ouest a eu un effet positif sur le commerce des pays membres. Les résultats montrent aussi que les mesures de préférences commerciales accordées par l'UE et les États-Unis ont augmenté les exportations totales des pays de la région. La monnaie unique agit positivement sur les exportations des pays à devise commune. Ce qui explique que l'intégration dans l'UEMOA est plus avancée que dans la CEDEAO. Aussi différentes analyses de robustesse (modèle de Tobit, de Pseudo Poisson Maximum de Vraisemblance, modèle Heckman) ont été effectuées, et ont confirmé les résultats de notre analyse.

Thème : Ouverture commerciale et croissance économique au Sénégal

Auteur : Khadim Diop

Année académique : 2013-2014

Résumé :

Ce travail fournit une analyse de l'ouverture commerciale sur la croissance économique au Sénégal entre 1980 et 2014. Cette période est marquée par l'abandon des politiques interventionnistes étatiques et le renforcement des conventions commerciales. Dans la théorie économique, on a constaté la suprématie de la politique libérale sur la politique protectionniste. En ce qui concerne les études empiriques, les auteurs sont nuancés sur la relation entre ouverture commerciale et croissance économique. Hormis ceux qui pensent un effet positif ou négatif, il y a ceux qui estiment que l'impact dépend du contrôle des variables d'ouverture commerciale. Pour ce cas précis du Sénégal, nous avons utilisé un modèle autorégressif à retard échelonné qui nous a permis d'avoir un effet positif de l'ouverture commerciale sur la croissance économique. Mais, ce résultat passe par un choix et un contrôle des variables qui ont un impact positif sur la croissance économique.

Thème : Plan stratégique pour atteindre une exportation de 30.000 tonnes de mangues au Sénégal

Auteur : Assane Fall

Année académique : 2013-2014

Résumé :

La filière mangue occupe aujourd'hui une place capitale dans l'activité économique au Sénégal, en atteste le volume sans cesse croissant de production et des exportations y afférentes. On peut considérer que sa contribution à la croissance économique s'améliore d'année en année, cependant, celle-ci devrait davantage croître avec une meilleure politique autour de la filière. L'étude diagnostique de la filière montre qu'elle souffre actuellement de multiples contraintes dont la levée nécessite une profonde réflexion afin de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies, mobilisatrices, non seulement en moyens financiers et aussi en ressources humaines compétentes. D'où donc, la nécessité de réfléchir sur un plan stratégique afin de booster les exportations dans le marché international et augmenter sa part dans la création de richesse au Sénégal. C'est bien à cet effet que nous avons fait des recherches et réfléchi sur la définition d'un plan stratégique pour atteindre un niveau d'exportation de 30.000 tonnes, devant doubler celle de 2014, estimée à 15.000 tonnes. Ces recherches nous ont permis entre autres d'étudier l'organisation actuelle de la filière mangue avec ses différents acteurs ; d'analyser les marchés national et international de la mangue ; de faire une évaluation quantitative et qualitative de la filière mangue ; et faire une analyse de la chaîne de valeur ; d'analyser la compétitivité de la filière en vue de définir des stratégies efficaces en amont comme en aval des récoltes pour le maintien des exportations et le développement de la filière.

Une application de manière efficace de ces différentes stratégies définies, une mise en œuvre de politiques d'accompagnement déterminées par l'état pour la filière et la synergie des acteurs des différents maillons de la chaîne des valeurs permettent d'augmenter les exportations de mangues et de doubler celles de 2014 (1500 tonnes (Asepex 2014)). En plus ils rendront la filière mangue compétitive sur tous les marchés (sous régional, européen...) et renforceront son

avantage concurrentiel car la production des mangues alimente le marché intérieur, sous régional et international de mai en octobre.

Thème : Impact de l'instabilité politique sur les exportations d'Haïti : Une analyse par le modèle de gravité

Auteur : Stanley Kesnel Junior CASNAQUE

Année académique : 2014-2015

RÉSUMÉ

Ce travail de recherche examine l'impact de l'instabilité politique sur les exportations d'Haïti au cours de la période 1990-2010. En utilisant le modèle de gravité de commerce sur des données de panel avec toutes les variables traditionnelles (PIB, population, distance, langue, frontière etc.), il ressort que l'instabilité politique en Haïti est défavorable aux exportations d'Haïti, tandis que l'instabilité politique dans les pays importateurs des produits d'Haïti favorise les exportations dans le court terme dans la mesure où elle affecte la production nationale du pays. Les résultats obtenus montrent qu'une aggravation de la situation politique en Haïti engendre une baisse des exportations en raison de son influence sur la production et sur l'activité économique. Cette détérioration des exportations d'Haïti est la conséquence de cette situation politique qui génère des risques pour les affaires. Ainsi, à la lumière de ces résultats, nous avons recommandé aux autorités haïtiennes de travailler pour consolider les acquis démocratiques afin d'assurer une pleine stabilité politique dans ce pays, en renforçant toutes les institutions, en assurant la liberté et l'impartialité juridique et administrative, en assurant les respects des droits politiques et en établissant la crédibilité du système électoral et tout en assurant la transparence dans la vie politique.

Thème : La filière oignon au Sénégal : Présentation, analyse et possibilités d'exportation

Auteur : Marie Clemence Tekhas Ndour

Année académique : 2012-2013

Résumé

La production d'oignon connaît, depuis une vingtaine d'années, une importante croissance dans divers pays d'Afrique sub-saharienne. Elle permet la génération et la diversification des revenus, mais également correspond, avec le développement du maraîchage de saison sèche, à une stratégie de rattrapage des mauvaises campagnes agricoles de saison des pluies. Au Sénégal, l'oignon est cultivé sur plus de 8000 ha pour une production de 250 000 tonnes. Mais la filière est loin d'être performante : le rendement moyen ne dépasse pas 25 t/ha, les pertes après récolte atteignent 30 % de la production et la rémunération des producteurs est très fluctuante. Le stockage limité à trois (3) mois ne permet pas de s'opposer à la flambée des prix

en période de pénurie ni à leur chute en période d'abondance. La présente étude fait un diagnostic technico-organisationnel de la filière oignon par l'identification des différents maillons et acteurs de la filière, l'analyse financière et économique de la filière sur la base des comptes types d'opérations de chaque acteur, l'analyse sur les contraintes qui minent le développement de la filière. Elle permet de découvrir que le développement de la filière locale implique une meilleure connaissance du marché national et des potentialités d'exportation dans la sous-région. En effet, comme solution, l'étude propose, afin d'éviter une baisse brutale des prix à certaines périodes de l'année, d'amener les producteurs à étaler les périodes de production et surtout de commercialisation. Ceci permettrait aussi de conquérir des parts de marché occupées par l'oignon importé. Pour cela, on pourrait appliquer des quotas de mise sur le marché et ainsi réguler l'écoulement de la production. Il faudrait aussi améliorer les conditions de stockage, en favorisant la construction de magasins performants, pour allonger la durée de stockage et permettre ainsi un écoulement plus progressif. Il serait également utile de développer la transformation, en particulier, sous forme de produits séchés (poudre, copeaux) pour commercialiser toute l'année. On pourrait aussi chercher à intégrer la production industrielle de cubes pour préparations culinaires (type « Maggi »).

Thème : Libéralisation commerciale et sécurité alimentaire dans les pays de l'UEMOA

Auteur : Souleye Tine

Année Académique : 2016

RESUME

Dans ce mémoire, nous étudions l'impact de la libéralisation commerciale sur la sécurité alimentaire au sein des pays de l'UEMOA sur des données allant de 2000 à 2014. La nouveauté de ce mémoire, relativement à la littérature existante, consiste au fait que nous cherchons aussi à comprendre les différents canaux par lesquels cette variable affecte la sécurité alimentaire. Après avoir analysé les faits stylisés, un premier modèle de panel est appliqué et estimé par la méthode des moindres carrés ordinaire (MCO) selon plusieurs variantes pour évaluer les déterminants de la libéralisation commerciale. Ensuite, à l'aide d'un second modèle de panel qui est estimé par la méthode des doubles moindres carrés (DMC) pour appréhender l'impact de libéralisation commerciale sur la sécurité alimentaire des pays de l'UEMOA. Nous parvenons aux principaux résultats suivants : (i) Il ressort de l'analyse que les facteurs de productivité économique et géographiques, déterminent le degré d'ouverture commerciale dans les pays de l'UEMOA; (ii) la libéralisation commerciale affecte de façon significative et positive la sécurité alimentaire des pays de la région ouest africain étudiés.

Thème : une analyse des effets des tec de L'UEMOA et de la CEDEAO sur le commerce intra régional

Auteur : Cherif Habib Sow

Année académique : 2015-2016

Résumé

Ce travail a pour objet d'analyser les flux commerciaux intra-UEMOA avec la mise en œuvre du TEC-CEDEAO. À partir de données relatives au commerce bilatéral entre 15 pays importateurs et 29 pays exportateurs sur la période 2000 – 2014 et à l'aide d'un modèle de gravité augmenté, l'étude a montré que les échanges bilatéraux des pays membres de la CEDEAO resteront faibles lors des premières années après l'entrée en vigueur du TEC-CEDEAO. Par contre, les échanges intra-communautaires de l'UEMOA se verraient améliorés avec la mise en place de l'Union Douanière de la CEDEAO. Le commerce intra-CEDEAO pourrait être amélioré en mettant l'accent sur le renforcement des capacités d'élaboration et de conduite des politiques liées au commerce, la diversification des produits d'exportation et l'édification des infrastructures transfrontalières.

Thème : Le mécanisme de règlement des différends de l'OMC et les urgences économiques

Auteur : Medou Mané Diop

Année académique : 2014-2015

Résumé :

Instituée par un Accord signé le 15 avril 1994 par 123 pays et entré en vigueur le 1er janvier

1995 pour assurer la libéralisation du commerce des biens et services à l'échelle mondiale, l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) a, entre autres missions, celle d'arbitrer les conflits commerciaux entre ses Membres. Pour remplir cette mission, l'OMC a mis en place un Mécanisme de Règlement des différends qui vise à apporter les réponses appropriées quant aux sollicitations des Membres. D'où la réflexion sur le thème suivant : « le Mécanisme de Règlement des Différends de l'OMC et les urgences économiques ». En effet, lorsqu'un Membre s'estime lésé par les agissements d'un autre, ce Mécanisme de règlement des différends de l'OMC est sensé lui apporter des solutions rapides pour que ses intérêts économiques ne soient pas en péril. On parle alors d'urgences économiques. De fait, la recherche de l'efficacité face aux urgences économiques constitue l'objectif majeur du Mécanisme de Règlement des Différends de l'OMC. Membres et acteurs du commerce mondial sont unanimes à reconnaître l'efficacité dudit Mécanisme. Mais, bien que très efficace face aux urgences économiques, le Mécanisme de Règlement des différends de l'OMC n'en comporte pas moins un certain nombre de limites. Ainsi, des pistes d'amélioration sont proposées. Des améliorations qui permettraient, sans nul doute, de rendre plus efficace le Mécanisme de Règlement des Différends de l'OMC face aux urgences

Economiques.

Thème : Impact des politiques commerciales de la CEDEAO et de l'UEMOA sur la croissance de l'économie sénégalaise

Auteur : Mme Fatoumata Sy Fall

Année académique : 2015-2016

Résumé :

Ce travail étudie l'impact des politiques commerciales appliquées dans la zone Afrique de l'Ouest sur la croissance de l'économie sénégalaise. Dans la théorie économique, le commerce est considéré comme un facteur essentiel à la croissance économique et au développement. Mais pour bénéficier des avantages liés au commerce, les pays doivent formuler de bonnes politiques commerciales. Ces dernières sont constituées par toutes mesures pouvant être utilisées par les pouvoirs publics pour agir sur les importations et les exportations. Pour analyser l'impact des politiques commerciales sur la croissance de l'économie sénégalaise, nous avons considéré les pays de l'UEMOA et de la CEDEAO avec une attention particulière accordée au Sénégal. Nous avons essayé de voir parmi les variables : importations, exportations, taux de croissance du PIB, inflation, fluctuation des termes de l'échange, celles qui agissent positivement sur la croissance de l'économie sénégalaise. Les résultats de l'étude montrent qu'une augmentation des importations ou du taux d'inflation entraîne une baisse du revenu national. Cependant, les exportations agissent positivement sur la croissance économique. Une hausse des exportations entraîne une hausse du PIB. Réciproquement, le PIB contribue de façon significative à la promotion des exportations.